

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

ARRONDISSEMENT DE FONTENAY LE COMTE

COMMUNE DE SAINT VALERIEN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 30 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Valérien dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme BOUCHER Cécile, Maire.

Date de convocation : Le 25 octobre 2024.

Présents : BOUCHER Cécile, CHARNOLÉ Yoann, COULAIS Guillaume, GACHIGNARD Cédric, JAUD Sonia, ROUX Olivier, POIRON Manuela, HEUZÉ Sophie, CHAUVIN Stéphanie, HERVÉ Philippe, BOIDE Christian.

Excusés: BODIN Guillaume, BOUGUÉ Raphaël, PORCHER Eva.

Absent: ROULLEAU Franck.

M Guillaume Coulais est nommé secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers : 15 Présents : 11 Votants : 11

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil du 25/09/2024.

Centre de Gestion de la Vendée: Participation à la consultation pour un nouveau contrat groupe d'assurance statutaire (2026-2029) (prise en charge financière des dépenses liées aux absences des agents pour raison de santé).

La commune de Saint Valérien est adhérente au contrat d'assurance groupe des risques statutaires du personnel qui permet à la collectivité de bénéficier d'une prise en charge financière des dépenses liées aux absences des agents pour raison de santé.

Le contrat en cours avec CNP Assurances a été signé en 2022 pour une durée de 4 ans et arrivera à son terme le 31/12/2025.

Le Centre de Gestion de la Vendée propose de mettre en œuvre une procédure de marché à adhésion facultative avec négociation pour la passation d'un nouveau contrat groupe (du 1/1/2026 au 31/12/2029).

Le conseil municipal doit se prononcer pour autoriser ou non le CDG à lancer la procédure de mise en concurrence pour le compte de la commune de Saint Valérien.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité afin que le Centre de Gestion puisse mettre en œuvre la procédure de consultation en vue de la passation d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel et autorise Mme le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet.

SYDEV: Groupement d'achat d'énergie.

La commune est en attente des éléments qui seront adressés par le SYDEV afin de pouvoir étudier la nouvelle convention de groupement d'achat d'énergies.

Conseil Départemental de la Vendée: «Fonds de soutien à la ruralité».

Le Conseil Départemental a donné son accord pour verser à la commune de Saint Valérien une subvention au titre du «fonds de soutien à la ruralité» pour les travaux de voirie soit un total de 40 000 €.

Le conseil municipal souhaite remercier Monsieur le Président ainsi que les conseillers départementaux.

Conseil Départemental de la Vendée: Schéma Autonomie: Nomination d'un référent.

Dans le cadre de l'élaboration du schéma Vendée Autonomie, les élus sont invités à participer à un groupe de travail afin de répondre aux besoins des seniors, des personnes en situation de handicap et des aidants. Il est nécessaire de nommer un référent communal. Mme le Maire accepte de représenter la commune.

Communauté de Communes du Pays de Fontenay Vendée: PLUI: Nomination d'un référent.

La réalisation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va s'accélérer d'ici la fin du mandat en 2026. Des réunions de travail seront organisées et chaque commune doit nommer un référent pour y participer mais aussi pour informer le Conseil Municipal de l'avancée du projet.

M Guillaume Coulais se propose en tant que référent titulaire et Mme Sonia Jaud en tant que référente suppléante.

Communauté de Communes du Pays de Fontenay Vendée: Travaux lagune.

La Communauté de Communes a engagé d'importants travaux de réparation de la lagune de Saint Valérien qui sont maintenant terminés. Les 3 bassins ont été vidangés, drainés et reprofilés, de nouveaux liners et de nouvelles bâches ont été posés. La commune souhaite remercier la Communauté de Communes pour la réalisation de ces travaux.

Demandes de subventions:

MFR de Chantonay.

La MFR de Chantonay sollicite le conseil municipal pour une demande de subvention pour deux élèves qui habitent la commune.

Le conseil accepte à l'unanimité de verser 50 € par élève soit 100 € à cet établissement.

Ecole Notre Dame de l'Hermenault.

L'école Notre Dame a adressé un courrier au conseil municipal afin de solliciter une subvention pour l'année scolaire 2024-2025. Six enfants de la commune sont scolarisés dans cet établissement.

Après en avoir débattu, le conseil accepte de verser la somme de 115 €/enfant, par 7 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre sur 11 votants. Montant identique aux années précédentes.

Mme Jaud a voté « contre », Mmes Heuzé, Poiron et Chauvin se sont abstenues.

ECOLE

-Participation classe découverte.

Mme Elise Bretaud enseignante de la classe des CE1-CE2 souhaite organiser avec ses collègues des écoles de Petosse et du Langon, une classe découverte du 10 au 14 mars 2025 à Cassen dans les Landes. Cette semaine sera sur le thème du théâtre avec la création d'une pièce qui sera ensuite présentée au public (vendredi 16/5/2025 à St Valérien).

Le détail des dépenses et des recettes sera présenté par Mme Bretaud lors du conseil d'école du 7 novembre puis adressé à la mairie. Le coût total est de 9 000 € par classe et les recettes prévisionnelles sont de 6 500 € soit une différence de 2 500 €. Mme Bretaud sollicite les communes de St Valérien et de Pouillé pour une demande de subvention.

Après discussion, Le conseil municipal accepte à l'unanimité de donner un accord de principe pour verser une subvention d'un montant de 1 250 €.

-Achat de jeux pour la cour de l'école.

Les enseignantes constatent que l'achat de nouveaux jeux pour la cour est nécessaire et ont transmis des modèles d'équipements (Table de tennis de table, trottinette, jeux d'équilibre). Le conseil prend bonne note de cette demande mais souhaite pouvoir comparer les prix avec d'autres fournisseurs.

-Achat Kit de sécurisation.

Suite à la visite de la commission de sécurité en avril, il faut envisager l'installation d'un dispositif d'alerte «attentat- intrusion» et «risques naturels». Mme le Maire a contacté la société Cordia qui commercialise le système Agylus afin de présenter un devis lors d'un prochain conseil.

-Travaux mur de l'école.

M Gachignard, M Coulais et M Palardy suivent les travaux du mur de l'école qui ont commencé pendant les vacances scolaires et qui seront terminés à la fin de l'année.

le trajet du bus sera modifié à partir du 4 novembre ainsi que les accès de montée et descente des enfants.

Programme de rénovation et d'accessibilité.

Une première réunion avec la société de maîtrise d'oeuvre Frenesis aura lieu mercredi 6 novembre.

LOTISSEMENT

Point réservations : Aucune vente n'a été réalisée cette année mais nous avons actuellement 7 lots réservés, il reste donc 8 parcelles disponibles.

Voirie : Une inspection caméra a été réalisée sur le réseau d'assainissement du lotissement avec 3 points de réparation nécessaires. Ces travaux doivent être effectués avant de pouvoir programmer les travaux de voirie. Un RDV est prévu avec Vendée Expansion le 5 novembre afin de faire le point sur ce dossier.

Incivilités : Des incivilités récurrentes sont constatées (dépôt de tontes et de pierres, crottes de chiens, mégots, haies non entretenues, bornes déplacées, chiens en divagation, vitesse excessive et non- respect du stop). La majorité des habitants du lotissement ne sont pas concernés par ces comportements qui nuisent à tout le monde et à notre agent technique. Mme le Maire propose de rédiger un courrier qui sera adressé aux résidents du lotissement pour rappeler les règles du bien vivre ensemble et lister les incivilités.

Etang des Rulières:

La communauté de communes a transmis un avis favorable pour la construction de toilettes publiques en précisant la réglementation à respecter. Le conseil s'accorde sur les travaux à prévoir : Une fosse étanche puis un système modulaires avec 2 sanitaires dont 1 PMR.

QUESTIONS /INFORMATIONS DIVERSES

Mme le Maire souhaite remercier M Sébastien Joly pour l'organisation des journées « Nettoyons la nature » (28 et 29 septembre) ainsi que les habitants qui ont participé afin de ramasser les déchets aux abords de la commune.

La maison rue du commerce sera louée à partir du 1^{er} novembre, les travaux sur la toiture sont en cours et M Palardy a effectué plusieurs réparations ainsi que des travaux de peinture et pose de laine de verre.

Décorations de Noël : Le conseil est favorable à l'achat de sapins naturels qui seront ensuite décorés par le comité des fêtes.

Travaux de la cuisine de la salle des fêtes : Pas de maîtrise d'œuvre mais faire le point avec M Palardy et la commission « bâtiments ».

Sollicitation de l'Épicerie solidaire de Fontenay le Comte pour une demande de partenariat : A revoir lors d'un prochain conseil.